**41e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**INDE**

(Genève, le 10 novembre 2022)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation de l’Inde et la remercie pour son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre de recommandations antérieures. Ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Libérer immédiatement tous les défenseurs des droits humains détenus ;
2. Adopter et mettre en œuvre un plan multisectoriel chiffré visant à mettre fin aux cas de violence à l’égard d’enfants ;
3. Améliorer le cadre de protection des femmes contre les violences et en premier lieu les violences domestiques ;
4. Prévenir toute forme de harcèlement par les forces de l’ordre des personnes LGBTIQ+ à risque et mettre à disposition des foyers d'accueil sûrs ;
5. Rendre obligatoire l’étude d’impact sur les droits humains et l’étude d’impact environnemental cumulé pour tous les mégaprojets en Inde ;
6. Adhérer aux Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie et prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces conventions.

Je vous remercie.

*(55sec – 150mots)*